



**COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE
DU 1^{ER} AVRIL 2021 A 14H00**

*Établi en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l’article 42 du règlement intérieur*

L’an deux mille vingt-et-un, le 1^{er} avril, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 26 mars 2021, s’est réuni, à 14h, en séance publique, dans la Salle Normandie, de la Chambre de Commerce et d’Industrie Caen Normandie à Saint-Contest, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente, pour tous les points soumis à délibération, à l’exception des votes des comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes, pour lesquels Monsieur Philippe LAGALLE, 1^{er} Vice-Président en charge de l’administration générale, des finances, de la cartographie et des usages numériques a été désigné Président de séance.

Etaient présents :

COLLEGE		REPRESENTANTS	
		NOM	PRENOM
1.	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain
2.	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte
3.	LISIEUX NORMANDIE	BAUCHET	Roland
4.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	BAZIN	Hervé
5.	CU CAEN LA MER	BELLÉE	Emmanuel
6.	CU CAEN LA MER	BERT	Jean
7.	CU CAEN LA MER	BERTHAUX	Thierry
8.	VAL ES DUNES	BIZET	Michel
9.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	BOUGAULT	Rémi
10.	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre
11.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	BOUJRAD	Abderrahman
12.	CU CAEN LA MER	BOYER	Patrick
13.	LISIEUX NORMANDIE	CAILLOT	Michel
14.	PAYS DE FALAISE	CHAUVET	Sébastien
15.	LISIEUX NORMANDIE	CHÉRON	Denis
16.	CU CAEN LA MER	COLLET	Céline
17.	LISIEUX NORMANDIE	COURCHAI	Pierre
18.	PAYS DE FALAISE	DAVID	Johannes
19.	CU CAEN LA MER	DECLOMESNIL	Christophe
20.	CU CAEN LA MER	DESMEULLES	Alain
21.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	FURDYNA	Hubert
22.	BAYEUX INTERCOM	GANCEL	Jean-Marie
23.	COEUR COTE-FLEURIE	GAUDE	Jean-Claude
24.	NORMANDIE CABOURG PAYS D’AUGE	GERMAIN	Patrice
25.	VALLEES DE L’ORNE ET DE L’ODON	GODIER	Edith
26.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	GOURNEY-LECONTE	Catherine
27.	CU CAEN LA MER	GUÉGUENIAT	Franck
28.	SEULLES - TERRES ET MER	GUELLE	Jean-Denis
29.	CU CAEN LA MER	GUENNOG	Jean-Yves
30.	EPCI	GUERIN	Daniel
31.	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel
32.	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ENERGIE	GUILLEMIN	Jean-Marie
33.	COEUR DE NACRE	GUILLOUARD	Jean-Luc
34.	SEULLES - TERRES ET MER	GUIMBRETIERE	Hervé
35.	PAYS DE FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves
36.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	HUE	Sonia
37.	EPCI	LAGALLE	Philippe
38.	CU CAEN LA MER	LANGLOIS	Jérôme
39.	BAYEUX INTERCOM	LAUNAY-GOURVES	Olivier
40.	CU CAEN LA MER	LE BRUN	Jean-Yves
41.	VAL ES DUNES	LE FOLL	Alain
42.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LEBOURGEOIS	Michel
43.	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc
44.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	LECONTE	Jean-Claude

45.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul
46.	BAYEUX INTERCOM	LEPAULMIER	Jean
47.	LISIEUX NORMANDIE	LEPLONGEON	Patrick
48.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	LEVEQUE	Anthony
49.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	MALOISEL	Gilles
50.	LISIEUX NORMANDIE	MARIE	Alain
51.	COEUR DE NACRE	MAROS	Patrick
52.	CU CAEN LA MER	MATHON	Patrice
53.	CU CAEN LA MER	MAUGER	Didier
54.	CU CAEN LA MER	MONSIMIER	Philippe
55.	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	MORIN	Christophe
56.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	MULLER	Jean-Michel
57.	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	PARIS	Françoise
58.	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ENERGIE	PATINET	Sébastien
59.	COEUR DE NACRE	PAU	Christian
60.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	PITRAYES	Nicolas
61.	ISIGNY-OMAHA INTERCOM	POISSON	Cédric
62.	TERRE D'AUGE	POULAIN	Gérard
63.	CU CAEN LA MER	PRIEUX	Alain
64.	VAL ES DUNES	QUILLET	Jean-Pierre
65.	BAYEUX INTERCOM	RAFFRAY	Gilbert
66.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	RANSON	Anne-Marie
67.	PRE BOCAGE INTERCOM	RUON	Vincent
68.	EPCI	SAINT LO	Patrick
69.	LISIEUX NORMANDIE	SAVIN	Jean-Bruno
70.	CU CAEN LA MER	SCHUTZ	Jean-Louis
71.	LISIEUX NORMANDIE	TARGAT	Dany
72.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	TOUILLON	Pascal
73.	SEULLES - TERRES ET MER	VERET	Jean-Luc
74.	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jackie

Etaient absents ou excusés :

	COLLEGE	REPRESENTANTS	
		NOM	PRENOM
1.	CU CAEN LA MER	ALLAIRE	Stanislas
2.	TERRE D'AUGE	ALPHONSE	Didier
3.	COEUR COTE-FLEURIE	AMER	Nizar
4.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	ASMANT	Alain
5.	CU CAEN LA MER	BALAS	Jean-Pierre
6.	LISIEUX NORMANDIE	BAREAU	Anne-Marie
7.	PAYS DE FALAISE	BENOIT	Dominique
8.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	BERARD	Gilles
9.	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	BERGAR	Dominique
10.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	BERTAIL	Etienne
11.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	BERTIN	Guy
12.	LISIEUX NORMANDIE	BONHOMME	Valentin
13.	CU CAEN LA MER	BORDAIS	Martial
14.	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain
15.	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	BURNEL	Eric
16.	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ENERGIE	CAPOËN	Philippe
17.	LISIEUX NORMANDIE	COLAS	Richard
18.	CU CAEN LA MER	COUTANCEAU	Bruno
19.	LISIEUX NORMANDIE	DALLOCCIO	Jean-Pierre
20.	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien
21.	BAYEUX INTERCOM	DELOMEZ	Xavier
22.	CU CAEN LA MER	DELVAL	Gilles
23.	CU CAEN LA MER	DUBAS	Jean-Pierre
24.	CU CAEN LA MER	DURAN	Marc
25.	VAL ES DUNES	EUDE	Christophe
26.	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	FARIDE	François
27.	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	FLEURY	Catherine
28.	PAYS DE FALAISE	FOUCAULT	Patrick
29.	CU CAEN LA MER	GANCEL	David
30.	EPCI	GOBE	Alain

31.	EPCI	GUILLEMOT	Jean-François
32.	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick
33.	CU CAEN LA MER	JOLY	François
34.	COEUR DE NACRE	JOUY	Franck
35.	CU CAEN LA MER	KANZA MIA DIYEKA	Théophile
36.	CINGAL - SUISSE NORMANDE	LAFONTAINE	Frédéric
37.	COEUR DE NACRE	LARSONNEUR	Bertrand
38.	PRE BOCAGE INTERCOM	LE BOULANGER	Christophe
39.	PRE BOCAGE INTERCOM	LE MAZIER	Michel
40.	LISIEUX NORMANDIE	LEBRUN	Charles-Henry
41.	PRE BOCAGE INTERCOM	LECHAT	Anthony
42.	LISIEUX NORMANDIE	LECLERC	Sébastien
43.	LISIEUX NORMANDIE	LEGRAIN	Gilles
44.	CU CAEN LA MER	LEMARIE	Yvon
45.	PAYS DE FALAISE	LEROY	Eric
46.	CU CAEN LA MER	LIZORET	Didier
47.	CU CAEN LA MER	LOUVET	Vincent
48.	CU CAEN LA MER	MARIE	Lionel
49.	CU CAEN LA MER	MARIE	Mickaël
50.	CU CAEN LA MER	MARIE	Philippe
51.	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard
52.	CU CAEN LA MER	MILLET	Marc
53.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	MONTAIS	Jean-Pierre
54.	CU CAEN LA MER	MULLER DE SCHONGOR	Isabelle
55.	CU CAEN LA MER	PAGNY	Yann
56.	CU CAEN LA MER	PHILIPPE	Jean-Marc
57.	CU CAEN LA MER	POULAIN	Jean-Paul
58.	CU CAEN LA MER	RENARD	Nicolas
59.	COEUR COTE-FLEURIE	REVERT	David
60.	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge
61.	CU CAEN LA MER	SAINT	Thierry
62.	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	SMORGRAV	Bertil
63.	TERRE D'AUGE	THIERRY	Linda
64.	CU CAEN LA MER	THOMAS	Angèle
65.	CU CAEN LA MER	TRANCHIDO	Alain
66.	CU CAEN LA MER	VARLET	Gérard

Autres excusés ayant donné pouvoirs* :

	Représentant donnant pouvoir	COLLEGE	Représentant recevant pouvoir	COLLEGE
1.	Marcel BLANCHETIERE	PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE	POULAIN Gérard	TERRE D'AUGE
2.	Cédric CASSIGNEUL	CU CAEN LA MER	POISSON Cédric	ISIGNY-OMAHA INTERCOM
3.	Gaetan GERVAISE	BAYEUX INTERCOM	GANCEL Jean-Marie	BAYEUX INTERCOM
4.	Henri GIRARD	VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	GOURNEY-LECONTE Catherine	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
5.	Christian HAMEL	CU CAEN LA MER	PRIEUX Alain	CU CAEN LA MER
6.	Nadine LAMBINET-PELLE	COEUR COTE-FLEURIE	LECERF Marc	CU CAEN LA MER
7.	Sophie LE PIFRE	CU CAEN LA MER	PATINET Sébastien	COMMUNES CU MEMBRES DU SDEC ENERGIE
8.	Patrick LECAPLAIN	CU CAEN LA MER	LAGALLE Philippe	EPCI
9.	Nadine LEFEVRE-PROKOP	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO Jackie	CU CAEN LA MER
10.	Ghislaine RIBALTA	CU CAEN LA MER	LANGLOIS Jérôme	CU CAEN LA MER
11.	Armand GOHIER	TERRE D'AUGE	POULAIN Gérard	TERRE D'AUGE

*Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021, jusqu'à deux pouvoirs par élu.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric POISSON, représentant la Commission Locale d'Energie de ISIGNY-OMAHA INTERCOM, a été nommé secrétaire de séance.

Madame la Présidente, constatant le quorum, déclare la séance ouverte.

A l'ouverture de la séance :	Votes d'intérêt commun	Votes d'intérêts spécifiques		
		Eclairage Public	Signalisation Lumineuse	Infrastructures de recharge pour véhicules
Représentants	152	152	80	144
Représentants en exercice *	151	151	80	143
Quorum atteint à partir de **	51	51	27	48
Présents	74	74	49	69
Pouvoirs	11	11	5	11
Total des votants	85	85	54	80

* Désignation de nouveaux délégués par la commune de Val d'Arry = perte du mandat de M. PELLETIER Philippe, représentant du collège de Pré Bocage Intercom.

** : Conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021 : Quorum = tiers et jusqu'à 2 pouvoirs par représentant.

L'ordre du jour est conforme à la convocation :

➤ **Rapport de la Présidente**

- Compte-rendu des décisions de la Présidente en vertu des délégations du Comité Syndical
- Etat des adhésions et des transferts de compétences
- Agenda du Comité Syndical
- Commissions Locales d'Energie du printemps

➤ **Finances**

- Budget principal
 - Compte de gestion 2020
 - Compte Administratif 2020
 - Affectation du résultat 2020
 - Budget Primitif 2021
- Budget annexe « EnR »
 - Compte de gestion 2020
 - Compte Administratif 2020
 - Affectation du résultat 2020
 - Budget annexe « EnR » 2021
- Budget annexe « Mobilité Durable »
 - Compte de gestion 2020
 - Compte Administratif 2020
 - Affectation du résultat 2020
 - Budget annexe « Mobilité Durable » 2021
- Provisions pour risques et charges
- Subventions 2021 aux tiers publics et privés
- Contributions et aides financières 2021
- Barème des extensions de réseau
- Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours

➤ **Compétences optionnelles**

- Conditions d'exercice de la compétence « Eclairage public »
- Conditions d'exercice de la compétence « Signalisation Lumineuse »
- Conditions administratives, techniques et financières de la compétence « IRVE »

Le Comité Syndical adopte le procès-verbal de la séance du 18 février 2021, sans aucune observation.

2021-02-CS-DB-1 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'arrêter le compte de gestion 2020 du Comptable public du Budget principal du SDEC ENERGIE,*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

Arrivée de Messieurs Richard MAURY et Gilles LEGRAIN.

Madame la Présidente quitte l'assemblée et confie la présidence de la séance à Monsieur Philippe LAGALLE, 1er vice-président pour le vote du compte administratif 2020.

2021-02-CS-DB-2 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'arrêter le compte administratif 2020 du Budget principal du SDEC ENERGIE qui présente un résultat cumulé excédentaire de 19 250 915.70 €, dont un excédent cumulé de 16 651 187.39 € en section de fonctionnement et un excédent cumulé de 2 599 728.31 € en section d'investissement ;
- DONNE quittance à la Présidente ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant

Madame la Présidente rejoint l'assemblée et reprend la Présidence de la séance.

2021-02-CS-DB-3 - BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget principal 2020 d'un montant de 13 081 763,56 € au chapitre 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021 ;
- DECIDE de reporter l'excédent d'investissement dégagé par l'exécution du budget principal 2020 d'un montant de 2 599 728,31 € au chapitre 001 de la section d'investissement du budget primitif 2021 ;
- DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget principal 2020 d'un montant de 3 569 423,83 € au chapitre 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2021 ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-4 - BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2021

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif principal 2021 par nature et par chapitre ; ce budget s'équilibrant à 103 889 379.26 €, dont 48 071 863.56 € en section de fonctionnement et 55 817 515.70 € en section d'investissement. ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-5 - SUBVENTIONS 2021 AUX TIERS PUBLICS ET PRIVÉS

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE la répartition des subventions aux tiers publics (165 000,00 €) et privés (105 000 €) proposée pour 2021 ;
- DIT que les subventions versées aux tiers publics seront imputées à l'article 65738 et que les subventions versées aux tiers privés seront imputées à l'article 6574 du budget principal ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-6 - BUDGET PRINCIPAL 2021 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DU PERSONNEL

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de constituer les provisions pour risques et charges du personnel, comme des opérations d'ordre semi-budgétaires, au budget principal ;
- DECIDE de doter pour l'année 2021 le montant de ces provisions à hauteur de 50 000€ sur la base des opérations présentées ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-7 - BUDGET ANNEXE "ENERGIES RENOUVELABLES - ENR" - COMPTE DE GESTION 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'arrêter le compte de gestion 2020 du Comptable public du Budget annexe « Energies Renouvelables - EnR » du SDEC ENERGIE ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Départ de Monsieur Romain BAIL.

Madame la Présidente quitte l'assemblée et confie la présidence de la séance à Monsieur Philippe LAGALLE, 1er vice-président pour le vote du compte administratif 2020.

2021-02-CS-DB-8 - BUDGET ANNEXE "ENERGIES RENOUVELABLES - ENR" - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ARRETE le compte administratif 2020 du budget annexe "Energies Renouvelables - EnR" du SDEC ENERGIE qui présente un résultat excédentaire de 1 105 184.63 €, dont un excédent de 612.75 € en section de fonctionnement et un excédent de 1 104 571.88 € en section d'investissement ;
- DONNE quittus à la Présidente ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Madame la Présidente rejoint l'assemblée et reprend la Présidence de la séance.

2021-02-CS-DB-9 - BUDGET ANNEXE "ENERGIES RENOUVELABLES - ENR" - AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du Budget annexe "Energies Renouvelables - EnR" 2020 d'un montant de 612.75 € au chapitre 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021 ;
- DECIDE de reporter l'excédent d'investissement dégagé par l'exécution du Budget annexe "Energies Renouvelables - EnR" 2020 d'un montant de 1 104 571.88 € au chapitre 001 de la section d'investissement du budget primitif 2021 ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-10 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE "ENERGIES RENOUVELABLES - ENR" 2021

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif annexe "Energies Renouvelables - EnR" 2021 par nature et par chapitre ; ce budget s'équilibrant à 1 443 771.88 € dont 119 200 € en section de fonctionnement et 1 324 571.88 € en section d'investissement ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-11 - BUDGET ANNEXE "ENERGIES RENOUVELABLES" (ENR) 2021 - PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de mettre à jour les provisions pour gros entretien, comme des opérations d'ordre semi-budgétaires, au budget annexe « Energies Renouvelables - EnR » ;
- DECIDE de doter pour l'année 2021 le montant de ces provisions à hauteur de 13 200 € sur la base des opérations présentées ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Départ de Monsieur Daniel GUERIN (collège des EPCI).

2021-02-CS-DB-12 - BUDGET ANNEXE "MOBILITE DURABLE - MD" - COMPTE DE GESTION 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'arrêter le compte de gestion 2020 du Comptable public du Budget annexe "Mobilité Durable - MD" du SDEC ENERGIE ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Madame la Présidente quitte l'assemblée et confie la présidence de la séance à Monsieur Philippe LAGALLE, 1er vice-président pour le vote du compte administratif 2020.

2021-02-CS-DB-13 - BUDGET ANNEXE "MOBILITE DURABLE - MD" - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ARRETE le compte administratif 2020 du budget annexe "Mobilité Durable - MD" du SDEC ENERGIE qui présente un résultat excédentaire de 3 038 042,64 €, dont un excédent de 34.34 € en section de fonctionnement et un excédent de 3 038 008.300 € en section d'investissement ;
- DONNE quittus à la Présidente ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Madame la Présidente rejoint l'assemblée et reprend la Présidence de la séance.

2021-02-CS-DB-14 - BUDGET ANNEXE "MOBILITE DURABLE - MD" - AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du Budget annexe "Mobilité Durable - MD" 2020 d'un montant de 34,34 € au chapitre 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021 ;
- DECIDE de reporter l'excédent d'investissement dégagé par l'exécution du Budget annexe "Mobilité Durable - MD" 2020 d'un montant de 3 038 008.30 € au chapitre 001 de la section d'investissement du budget primitif 2021 ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-15 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE "MOBILITE DURABLE - MD" 2021

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- VOTE le budget primitif annexe "Mobilité Durable - MD" 2021 par nature et par chapitre ; ce budget est déterminé à 4 158 008,30 €, dont 640 000 € en section de fonctionnement et 3 518 008.3 € en section d'investissement ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-16 - CONTRIBUTIONS ET AIDES FINANCIERES 2021

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE les contributions et aides financières 2021, telles que détaillées en séance et présentées en séance ;
- ACTE la durée d'application de ces aides et contributions à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur l'année 2022 ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Départ de Mesdames Sonia HUE, Françoise PARIS, Edith GODIER et Anne-Marie RANSON et de Messieurs Franck GUÉGUÉNIAT, Jean BERT, Marc LECERF, Jean-Denis GUELLE, Richard MAURY, Jean-Bruno SAVIN, Roland BAUCHET, Emmanuel BELLÉE, Pierre COURCHAI, Johannes DAVID et Daniel GUÉRIN.

2021-02-CS-DB-17 - BAREME DES EXTENSIONS DE RESEAUX ELECTRIQUES

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE le barème pour la facturation des opérations de raccordement des réseaux électriques, applicable après notification à la Commission de Régulation de l'Energie prévue en avril 2021 et sans observation de sa part dans un délai de trois mois ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de la présente délibération et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-18 - FINANCEMENT DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES AUX TRAVAUX PAR FONDS DE CONCOURS

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la liste des 16 nouvelles demandes de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours présentées, pour un montant total de 236 229,07 € ;
- DIT que les fonds de concours seront imputés en recette d'investissement au chapitre 13, du budget principal ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-19 - ECLAIRAGE PUBLIC : CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES D'EXERCICE DE LA COMPETENCE

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Eclairage Public », présentées en séance ;
- ACTE la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette thématique,
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

2021-02-CS-DB-20 - SIGNALISATION LUMINEUSE : CONDITIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES D'EXERCICE DE LA COMPETENCE

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Signalisation Lumineuse », présentées en séance ;
- ACTE la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette thématique ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Départ de Messieurs Patrice GERMAIN et Jean-Louis SCHUTZ.

2021-02-CS-DB-21 - INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) ET HYDROGENES : TARIFICATION 2021 ET CONDITIONS D'EXERCICE DE LA COMPETENCE

Après avoir entendu les conclusions de ce rapport et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) et les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) associées, présentées en séance ;
- ACTE la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette thématique ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Madame la Présidente lève la séance à 16h00.



La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Catherine GOURNEY-LECONTE', with a horizontal line underneath.

Catherine GOURNEY-LECONTE